

Le 22 janvier 2016

PROCÈS-VERBAL de la 112^e séance ordinaire du conseil d'administration du Conseil régional de transport de Lanaudière, tenue à la salle du conseil de la MRC de Montcalm située au 1540, rue Albert à Sainte-Julienne, le vendredi **22 janvier 2016** sous la présidence de monsieur André Hénault.

Sont présents formant quorum :

- Monsieur André Hénault, Président, préfet de la MRC de Joliette
- Monsieur Jean-Luc Labrecque, vice-président, représentant des usagers
- Madame Danielle H. Allard, préfète de la MRC de Montcalm
- Monsieur Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette
- Monsieur Stéphane Berthe, représentant de la MRC Les Moulins
- Monsieur Sylvain Breton, représentant de la MRC de Matawinie
- Monsieur Normand Champagne, substitut du préfet de la MRC de Matawinie
- Monsieur Éric Chartré, substitut du préfet de la MRC de L'Assomption
- Monsieur François Desrochers, représentant de la MRC de Joliette
- Madame Huguette Émond, représentante des usagers du transport en commun
- Monsieur Gaétan Gravel, préfet de la MRC de D'Autray
- Monsieur Normand Grenier, représentant de la MRC de L'Assomption
- Monsieur Gérard Jean, représentant de la MRC de D'Autray
- Monsieur Patrick Massé, représentant de la MRC de Montcalm
- Monsieur Gabriel Michaud, substitut du préfet de la MRC Les Moulins

Est également présente :

- Madame Tanya Grenier, directrice générale-secrétaire-trésorière du CRTL

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du conseil d'administration
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 11 novembre 2015
 - 2.2 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 11 novembre 2015
3. Élection et nomination au sein du conseil d'administration du CRTL
 - 3.1. Nomination des représentants des usagers
 - 3.2. Élection d'un président
 - 3.3. Élection d'un vice-président
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes
 - 5.1 Déboursés – novembre 2015
 - 5.2 Conciliation bancaire – novembre 2015
 - 5.3 Liste des comptes à payer
6. Sujets spécifiques
 - 6.1 Circuits régionaux
 - 6.1.1 Statistiques d'achalandage au 30 novembre 2015
 - 6.2 Participation au 22^e colloque de l'aqtim
 - 6.3 Participation au Déjeuner Bénéfice de Transport 2000
 - 6.4 Projet de loi 76 - Discussions
7. Transport adapté
8. Règlements - aucun
9. Avis de motion - aucun
10. Rapport du président
11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière
12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs et bilan au 31 décembre 2015
13. Sujets divers
14. Période de questions
15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la présente séance

Le 22 janvier 2016

CA-1084-
01/2016

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Normand Champagne et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 janvier 2016 soit et est ouverte et que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté en procédant à la modification suivante :

- Déplacer le point 3 Élection et nomination au sein du conseil d'administration du CRTL à la fin de la rencontre soit à la suite du point 12.
- Modifier le point 10 pour le point 10.1 en conservant le même libellé
- Et en en ajoutant les points suivants :
 - 6.1.2 Circuit 35 – suivi des interventions effectuées auprès de la municipalité de Ste-Sophie
 - 10.2 Remerciement à monsieur André Hénault
 - 13.1 Autorisation signataires compte bancaire

Annexe 1.0 : Projet d'ordre du jour CA du 22 janvier 2016

2. Procès-verbal du conseil d'administration

CA-1085-
01/2016

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 11 novembre 2015

Il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 11 novembre 2015, est trouvé conforme et en conséquence est approuvé.

Annexe 2.1 : Procès-verbal CA du 11 novembre 2015

2.2 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 11 novembre 2015

À l'ordre du jour de la présente séance.

4. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances couvrant la période du 6 novembre 2015 au 14 janvier 2016, portant la référence CRTL-CA2016-01, faisant partie intégrante du présent procès-verbal, et qu'elle soit et est versée aux archives du Conseil régional de transport de Lanaudière.

Annexe 4.0 : Liste de correspondance CRTL-CA2016-01

5. Bordereau des comptes

CA-1086-
01/2016

5.1 Déboursés

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Huguette Émond, appuyé par monsieur François Desrochers et résolu à l'unanimité :

QUE Soient et sont acceptés, tel que présentés les déboursés du 1^{er} novembre 2015 au 30 novembre 2015 totalisant la somme de 3 741 505.65 \$.

Annexe 5.1 : Déboursés du mois de novembre 2015

Le 22 janvier 2016

5.2 Conciliation bancaire

Dépôt de la conciliation bancaire du mois de novembre 2015

Annexe 5.2 : Conciliations bancaires novembre 2015

CA-1087-
01/2016

5.3 Liste des comptes à payer

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Huguette Émond, appuyé par monsieur François Desrochers et résolu à l'unanimité :

QUE soit et est acceptée, tel que présentée, la liste des comptes à payer en date du 15 janvier 2016 totalisant la somme de 3 096.07 \$ et que la directrice générale / secrétaire trésorière soit et est autorisée à émettre les paiements correspondants.

Annexe 5.3 : Liste des comptes à payer

6. Sujets spécifiques

6.1 Circuits régionaux

6.1.1 Statistiques d'achalandage au 30 novembre 2015

Dépôt des statistiques sur l'achalandage et sur les revenus d'achalandage au 30 novembre 2015.

Annexe 6.1.1 : Statistiques d'achalandage au 30 novembre 2015

6.1.2 Circuit 35 – suivi des interventions effectuées auprès de la municipalité de Ste-Sophie

La directrice générale fait état de la situation en rapport avec les différentes interventions effectuées auprès de la municipalité de Ste-Sophie relativement à une éventuelle participation financière de cette dernière au circuit 35.

Les membres sont informés de la réception d'une correspondance de la municipalité à l'effet d'une éventuelle participation financière de cette dernière pour un montant annuel de 15 000 \$.

Les membres conviennent qu'une nouvelle correspondance devra être acheminée à la municipalité de Ste-Sophie spécifiant les conditions du CRTL dans ce dossier soit :

1. Une compensation financière de la municipalité de Ste-Sophie de l'ordre de 15 000 \$ permettrait de desservir un arrêt sur le territoire de la municipalité et de conserver la tarification actuelle. En somme, le parcours actuel serait modifié sur le territoire de la municipalité de Ste-Sophie afin de ne plus desservir le secteur situé en bordure du chemin de Val des Lacs (le circuit effectuera son parcours entre St-Lin-Laurentides et St-Jérôme via la route 158).
2. Dans l'éventualité où la municipalité de Ste-Sophie ne verserait aucun montant au CRTL, nous cesserions toute desserte en transport en commun sur votre territoire, donc aucun arrêt à l'intérieur de votre municipalité.

En parallèle avec les discussions, il est convenu que le CRTL débute les travaux d'analyse de modification de desserte et d'horaire du circuit 35, en collaboration avec le personnel de la MRC de Montcalm et de la Ville de St-Lin-Laurentides.

CA-1088-
01/2016

6.2 Participation au 22^e colloque de l'aqtim

CONSIDÉRANT la tenue du 22^e colloque de l'aqtim qui se tiendra du 8 au 10 juin 2016 à l'hôtel Estérel Resort sous la thématique «L'élu, décideur de la mobilité»;

Le 22 janvier 2016

CONSIDÉRANT l'importance pour le Conseil régional de transport de Lanaudière de participer à ce colloque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil d'administration du CRT de Lanaudière autorise le président, vice-président et la direction générale à participer à ce colloque.

QUE les frais d'inscription ainsi que les frais de séjour, s'il y a lieu, sur présentation des pièces justificatives, soient et sont assumés et payés par le CRT de Lanaudière.

6.3 Participation au Déjeuner-Bénéfice de Transport 2000

La directrice générale informe les membres de la tenue d'un Déjeuner-bénéfice de Transport 2000 qui se tiendra le lundi 8 février 2016 de 11 h 30 à 14 h à La Plaza Centre-Ville sous la thématique « L'utilisateur-citoyen au cœur des priorités », conférencier d'honneur : Monsieur Robert Poëti, ministre des Transports du Québec

6.4 Projet de loi 76

État de situation et discussions entre les membres.

7. Transport adapté

Aucun point à l'ordre du jour

8. Règlement

Aucun

9. Avis de motion

Aucun

10.1 Rapport du Président

Le Président, monsieur André Hénault, fait part verbalement des différentes interventions réalisées depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Monsieur Hénault souligne son départ de la présidence et remercie les membres du conseil et la direction du CRTL pour leur intérêt et leur participation à l'avancement du transport dans la région de Lanaudière.

10.2 Remerciement à Monsieur André Hénault

CONSIDÉRANT que Monsieur André Hénault quitte son poste de président du CRTL ;

CONSIDÉRANT la participation de monsieur Hénault au développement du transport dans Lanaudière depuis plusieurs années ;

EN CONSÉQUENCE, il est adopté à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le Conseil remercie monsieur André Hénault pour son implication au sein du conseil d'administration et son dévouement au développement du transport en commun dans la région de Lanaudière.

CA-1089-
01/2016

Le 22 janvier 2016

11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière

La Directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Tanya Grenier, fait part verbalement des différentes interventions faites depuis la dernière séance du conseil d'administration.

12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs et bilan au 31 octobre 2015

Dépôt du registre des requêtes et commentaires positifs, du registre des plaintes et commentaires négatifs couvrant les mois de novembre et de décembre 2015 ainsi que le bilan au 31 décembre 2015.

Annexe 12.0 :

- Requêtes et commentaires positifs novembre et décembre 2015
- Plaintes et commentaires négatifs novembre et décembre 2015
- Bilan au 31 décembre 2015

CONSIDÉRANT LES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA L'ORDRE DU JOUR, LE POINT 3 EST TRAITÉ À CE MOMENT-CI DE LA RENCONTRE.

3. Élection et nomination au sein du conseil d'administration du CRTL

CA-1090-01/2016

3.1 Nomination des représentants des usagers

CONSIDÉRANT QUE Madame Huguette Émond, représentante des usagers en transport en commun, souhaite de nouveau occuper le poste de représentante des usagers au sein du conseil d'administration du CRTL ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Chartré, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE soit et est reconduit le mandat de madame Huguette Émond à titre de représentante des usagers en transport en commun au sein du conseil d'administration du CRTL.

Monsieur Jean-Luc Labrecque quitte la rencontre.

CA-1091-01/2016

3.2 Nomination d'un président d'élection pour l'élection du président et vice-président du conseil d'administration du CRTL

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Andrée Hénault, président du conseil d'administration du CRTL quitte ses fonctions de président du conseil d'administration du CRTL ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean-Luc Labrecque, vice-président du conseil d'administration du CRTL quitte ses fonctions de vice-président du conseil d'administration du CRTL ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'élire officiellement un nouveau président et vice-président.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Massé, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur André Hénault, représentant de la MRC de Joliette agisse comme président d'élection pour les élections de président et vice-président du conseil d'administration du CRTL.

Le 22 janvier 2016

CA-1092-
01/2016

3.3 Élection d'un président

Monsieur Gaétan Gravel, préfet de la MRC de D'Autray et monsieur Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette manifestent leur intérêt à briguer le poste de président du conseil d'administration du CRTL. Chacun leur tour, ils interpellent les membres du conseil sur leur intérêt et motivation à occuper le poste.

Le vote au scrutin secret a lieu.

Suite au dépouillement du vote, monsieur Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette est le candidat obtenant la majorité des votes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Massé, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Alain Bellemare soit nommé président du conseil d'administration du CRTL.

CA-1093-
01/2016

3.4 Élection d'un vice-président

Les membres proposent monsieur Gaétan Gravel à titre de vice-président du conseil d'administration du CRTL.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Massé, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE soit nommé monsieur Gaétan Gravel vice-président du conseil d'administration du CRTL.

CA-1094-
01/2016

13. Sujets divers

13.1 Autorisation signataires compte bancaire

CONSIDÉRANT la résolution numéro CA-1092-01/2016 relativement à la nomination de monsieur Alain Bellemare à titre de président du conseil d'administration du CRTL ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro CA-1093-01/2016 relativement à la nomination de monsieur Gaétan Gravel à titre de vice-président du conseil d'administration du CRTL ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le CRTL de modifier et adapter les documents appropriés relativement aux signataires autorisés au compte bancaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle H. Allard, appuyé par monsieur Normand Grenier et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE les signataires nommés ci-dessous sont autorisés, à compter du 22 janvier 2016, à signer tous documents bancaires requis pour le compte du Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) à la Caisse Desjardins de Joliette, soit :

- Le président, monsieur Alain Bellemare
- Le vice-président, monsieur Gaétan Gravel
- La directrice générale, madame Tanya Grenier

14. Période de questions

Aucune

Le 22 janvier 2016

15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la séance

Date et lieu des prochaines séances

Conseil d'administration le mercredi 17 février 2016 à la MRC de D'Autray.

Levée de la présente séance

CA-1095-
01/2016

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle H. Allard, appuyé par monsieur Normand Grenier et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance ordinaire du 22 janvier 2016 soit et est levée.

André Hénault
Président

Tanya Grenier
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Le 22 janvier 2016